



Interrelations du maintien de la Paix

Alerte précoce de la communauté
sur les risques d'atrocité alors que la
MONUSCO se prépare à se retirer

Fred Carver

Publié en juillet 2022 par Protection Approaches,
Maison Edinburgh, 170 Kennington Ln, Londres SE11 5DP.

Organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro 1171433.

Vous trouverez plus de amples informations sur le site
protectionapproaches.org et ce rapport sera également disponible
à l'adresse <https://protectionapproaches.org/linked-up-peacekeeping>

© Droits d'auteur de Protection Approaches et auteurs. La permission de citer librement ce rapport peut être obtenue auprès de Protection Approaches. Les points de vue présentés dans le présent document sont ceux de l'auteur ou des auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue de tous les partenaires du projet. Cette œuvre est sous licence Creative Commons de Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 License internationale CC BY-NC-ND.

Photo de couverture : commandants de la Brigade d'intervention de Force (FIB) de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de l'opération militaire congolaise Sokola 1 lors d'une visite opérationnelle à Kainama. Sur la photo, un journaliste de Radio Okapi discute avec des habitants du village de Kainama. Photo par UN Photo/Michael Ali (17/08/2020)

Contenu

Résumé	04
Introduction	06
Les approches de maintien de la Paix de l'ONU	09
Présentation des mécanismes d'engagement communautaire en RDC	13
Conseils/comités locaux de protection (LPC)	13
Réseaux d'action communautaire/d'alerte (CAN)	13
Assistants de liaison communautaire (CLA)	13
Présentation de l'architecture d'engagement communautaire de la MONUSCO	16
Interrogation sur la portée et les capacités des mécanismes d'engagement communautaire en ce qui concerne les atrocités	26
Naviguer la dynamique de pouvoir entre communauté et mission-communauté	26
Améliorer l'analyse des risques d'atrocités	27
Améliorer la durabilité des mécanismes de communication : ressources et planification de l'héritage	29
L'applicabilité de l'approche de la MONUSCO dans d'autres contextes	31
Questions à explorer dans le cadre de recherches ultérieures	33
Conclusion : faut-il que ce soit comme ça ?	36
Notes	37
Bibliographie	41

Alerte précoce communautaire des risques d'atrocités dans la MONUSCO

Résumé

À un moment de changement pour le maintien de la paix de l'ONU, on peut plaider clairement en faveur de la mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUSCO) comme étant l'archétype de la réponse internationale qui était autrefois prééminente et qui tombe maintenant en disgrâce. La MONUSCO est énorme en termes d'échelle et de coût, mais reste encore beaucoup trop petite pour l'ampleur de la tâche qui lui a été confiée, s'étendant à la fois sur des milliers de kilomètres de jungle sans route et des centaines de paragraphes de mandat à multiples facettes.

L'une des nombreuses tâches de la MONUSCO, et peut-être la plus critique, est de protéger les communautés locales contre les risques d'atrocités. L'une des nombreuses facettes de cette tâche, et encore une fois peut-être la plus critique, consiste à établir des réseaux efficaces de communication et de collaboration entre les communautés locales, divers acteurs nationaux et internationaux et différentes parties dans la présence de l'ONU.

À l'interface entre la mission et les communautés locales se trouvent un certain nombre de mécanismes d'engagement communautaire différents. Le présent document fournit un guide sur ces mécanismes et interroge leurs capacités en ce qui concerne spécifiquement la prévention des atrocités, en permettant une meilleure collaboration entre les réseaux. Il constate que, bien que les défis abondent, lorsqu'ils sont pris dans leur ensemble, ces mécanismes offrent une capacité limitée et précaire, mais néanmoins essentielle, à la mission et à la communauté pour pouvoir communiquer.

Alors que le contexte en République démocratique du Congo (RDC) change et que la communauté internationale cherche à mettre fin à la présence de la MONUSCO, il faudra prendre grand soin et investir des ressources pour maintenir les réseaux de protection au fur et à mesure que l'ONU se retire de leur opération. Les risques d'effondrement de ces réseaux lorsque la MONUSCO partira, et la probabilité d'une augmentation rapide des menaces d'atrocités s'ils le font, sont actuellement très hauts et donc inacceptables.

Cela ne devait pas, et ne doit pas être comme ça.

Bien qu'il n'y ait actuellement aucune envie au sein de la communauté internationale de fournir les ressources ou le capital politique nécessaires à une approche radicalement différente, il convient de souligner, lors de l'évaluation de l'héritage de la MONUSCO et des missions de ce type, qu'une autre voie existait et existe toujours. Même si la MONUSCO ne la prend pas, la prochaine génération de missions devrait le faire.

Une telle approche considérerait l'engagement communautaire non pas comme un complément ou un domaine du travail de la mission, ou même comme un « multiplicateur de force », mais comme faisant partie intégrante de la gouvernance de la mission et, par conséquent, comme l'élément fondamental autour duquel tout le reste de la mission serait impliqué. C'était la promesse du concept de « maintien de la paix centré sur l'être humain », bien que sa pratique ait été jusqu'à présent beaucoup plus modeste.

Outre les nombreux autres avantages que pourrait offrir le maintien de la paix centré sur les personnes, décrits ci-dessous et dans les travaux des chercheurs et des organisations cités dans ce document, une telle approche rendrait également les moments de transition tels que celui dans lequel la MONUSCO se trouve actuellement beaucoup plus faciles à naviguer. Si la MONUSCO était le serviteur de réseaux de protection durables gérés localement, plutôt que d'être les créateurs et les administrateurs de tels réseaux, leur retrait progressif pourrait être beaucoup plus simple.

Introduction

Cet article est un complément à « *Linked up and linked in* », un rapport d'Alexandra Buskie et du Dr Kate Ferguson sur l'amélioration du travail de prévention des atrocités en RDC grâce à une meilleure mise en réseau des communautés locales.¹ Le présent document s'appuie sur ces travaux en examinant spécifiquement les mécanismes permettant aux communautés de parler à la MONUSCO des risques d'atrocité.

En examinant la situation en RDC, qui a été en quelque sorte un terrain d'essai pour les approches de l'engagement communautaire avec les opérations de maintien de la paix de l'ONU, nous trouvons une étude de cas utile avec des leçons qui sont susceptibles d'être largement applicables à tous les opérations de maintien de la paix de l'ONU – en particulier les autres missions d'Afrique subsaharienne d'une ampleur similaire qui répondent à des circonstances similaires telles que la République centrafricaine (RCA), le Mali et, dans une moindre mesure, le Soudan et le Soudan du Sud – ainsi que pour toutes les grandes institutions qui cherchent à analyser les informations d'alerte précoce des groupes communautaires.²

Linked up and linked in a fait valoir qu'il devrait y avoir des mécanismes plus solides pour la communication bidirectionnelle entre les acteurs aux niveaux local, national et international en ce qui concerne les risques d'atrocité. Il s'agissait d'un élément central de l'effort concentré d'un certain nombre de praticiens travaillant dans le domaine de la prévention des atrocités afin d'améliorer la résilience des communautés et la robustesse des réponses face au risque d'atrocité. L'effort a été fait pour renforcer l'interconnectivité et la collaboration entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux, et rééquilibrer les mécanismes qui administrent ces réseaux afin que les acteurs vulnérables soient responsabilisés et que des réponses soient co-crées entre tous les éléments de la communauté de la prévention des atrocités.³

Le but de ce document est d'interroger ce qu'une telle approche du renforcement des réseaux signifie en ce qui concerne les liens entre les communautés locales en RDC et la MONUSCO en particulier, et s'il existe des possibilités d'approches alternatives à essayer à la place. Il expose et fournit une évaluation des processus existants et des lacunes et des limites.

La portée et l'ampleur de ce projet sont suffisantes pour fournir une cartographie des problèmes et poser diverses questions quant à la façon dont ils peuvent être résolus. Il ne suffit pas d'apporter des réponses approfondies à chacun d'entre eux. Dans de nombreux cas il était nécessaire un important programme ascendant de recherche ethnographique enraciné dans les expériences des communautés locales en RDC. Pour cette raison, ce document ne contient pas de

recommandations, mais une liste d'autres questions de recherche à explorer pour mieux comprendre comment le système que nous avons pourrait être amélioré.

Le document comporte trois parties substantielles. Tout d'abord, il décrit le travail et les approches plus larges de l'ONU en matière de maintien de la Paix. Cette section complète *Linked up and linked in*. Entre eux, ils fournissent le contexte de l'architecture d'engagement communautaire de l'ONU – qui est elle-même, pour l'instant, l'épine dorsale d'un grand nombre d'engagements internationaux en matière de prévention – et examinent quels sont les besoins et les limites. *Linked up and linked in* couvre bien la nature des risques d'atrocité en RDC, les informations qui doivent être communiquées pour les atténuer et le rôle que les communautés locales peuvent jouer dans la fourniture de ces informations. Par conséquent, le présent document ne répétera pas cette information et se limitera à l'autre moitié du contexte : le rôle de la MONUSCO et le but que l'engagement communautaire y joue. Deuxièmement, le document présente les mécanismes de l'ONU pour impliquer la population locale ; leurs forces, leurs faiblesses, leurs capacités et leurs lacunes. Enfin, nous concluons par une brève discussion sur ce que ces capacités signifient pour la prévention des atrocités en RDC, suivie d'une liste de questions de recherche recommandées.

La recherche a été principalement menée par une étude documentaire de dossiers accessibles au public et s'appuie sur les nombreuses années d'expertise de l'auteur dans ce secteur, ses visites de recherche antérieures à Goma et son engagement avec le maintien de la Paix des Nations Unies. De plus, l'auteur a mené un petit nombre d'entrevues afin de s'assurer que des recherches entièrement à jour dans le secteur étaient intégrées et de procéder à une vérification des sens et de la perception auprès des principaux intervenants. Les personnes interrogées étaient Olivier Kakule Syasemba du Forum de la Paix de Béni, Charles Hunt du Centre universitaire des Nations Unies pour la recherche sur les politiques, Cedric de Coning du NUPI à Oslo et Sabrina White de l'Université de Leeds. Ley et Kathleen Jennings de l'Université métropolitaine d'Oslo et Aidan Hempson-Jones du Foreign Commonwealth and Development Office ont fait des commentaires utiles sur les versions antérieures de ce document. Walt Kilroy de l'Université de la ville de Dublin a également gentiment suggéré quelques lectures supplémentaires.

L'auteur s'est adressé au Département des opérations de Paix (DPO) qui l'a mis en contact avec l'équipe des affaires civiles de la MONUSCO à Goma.

Ils ont très gentiment offert de parler avec lui, mais malheureusement, de nouveaux protocoles universels qui ont récemment été introduits couvrant la recherche sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU ont signifié qu'il n'était pas possible d'organiser des entretiens pendant la période de recherche.

Les approches de maintien de la Paix de l'ONU

Le maintien de la Paix de l'ONU se trouve dans une période de transition. Au cours des 20 dernières années, la discipline est devenue dominée par des missions dites de « troisième génération » dont la MONUSCO est peut-être l'archétype. Ces missions sont très vastes, impliquant généralement des dizaines de milliers de soldats et un budget de plus d'un milliard de dollars par an, et sont chargées de mettre en œuvre un mandat complexe de « stabilisation », dont les deux principales composantes sont la protection des civils et la mise en œuvre d'un processus politique et de consolidation de la paix dans un environnement multiforme et contesté.⁴

Le bilan des missions de troisième génération est contesté et mieux décrit comme mixte.⁵ Parmi les préoccupations particulières de la communauté internationale figurent leur coût élevé et croissant⁶, et la létalité croissante des missions pour les contingents fournisseurs.⁷ Pendant ce temps, la question du « maintien de la Paix »⁸ est de savoir dans l'intérêt de qui opère⁹ et si le maintien de la paix peut atteindre ses objectifs en l'absence de l'engagement nécessaire des autres parties prenantes.¹⁰

Contre ces critiques, les partisans ont rassemblé un ensemble de preuves suggérant que le maintien de la Paix atténue les dommages et augmente le potentiel des processus politiques pour faciliter une transition vers une Paix durable.¹¹ En fait, c'est précisément en matière de prévention des atrocités que le bilan du maintien de la Paix est le meilleur. Les Casques bleus de l'ONU ont probablement empêché un génocide en République centrafricaine et, bien qu'il soit difficile d'évaluer quantitativement les contrefactuels, il semble qu'il y aurait eu une fréquence et une gravité considérablement plus élevées des atrocités dans presque toutes les situations où des Soldats de la Paix ont été présents.¹² En outre, la réponse de l'ONU aux atrocités commises par le maintien de la Paix ne s'est pas arrêtée ces dernières années. Le Département des opérations de Paix a publié son dernier manuel sur la protection des civils en 2021 qui, pour la première fois, contenait des cadres d'analyse des risques intégrant la sensibilisation à la prévention des atrocités.¹³

La détérioration des relations entre les pouvoirs de veto au Conseil de sécurité, maintenant catalysée par l'invasion russe de l'Ukraine, signifie que l'unanimité requise pour mandater de nouvelles missions de maintien de la Paix est peu probable avant un certain temps. L'Assemblée générale détient le pouvoir de mandater des missions, et a sans doute inventé le maintien de la Paix de l'ONU tel que nous le comprenons actuellement, mais une telle approche, si elle était tentée maintenant, serait probablement radicalement différente de la pratique actuelle.¹⁴ La nécrologie du maintien de la Paix de l'ONU a été écrite à de nombreuses reprises dans le passé. Elle a survécu à des décennies d'impasse au Conseil de sécurité à plusieurs reprises pendant la guerre froide et a survécu à l'affaiblissement de la crédibilité du

Conseil de sécurité à la suite de l'invasion de l'Iraq. Elle survivra sans doute aussi à ce moment politique actuel. Cet interrègne signifie toutefois que lorsque le maintien de la Paix reviendra, il sera probablement sous une forme différente de celle des missions actuelles de troisième génération.

L'un des principaux défis pour nous, en tant que praticiens investis dans la prévention des atrocités, est de gérer ce processus de retrait et de sortie des missions de troisième génération d'une manière qui préserve leur fonction de prévention des atrocités aussi longtemps que possible et aussi longtemps que nécessaire. De manière idéale l'héritage de la mission comprend des capacités locales de prévention des atrocités qui sont tout aussi efficaces. Cette approche nécessite à la fois de plaider en faveur de la poursuite des missions de troisième génération si nécessaire et d'une planification minutieuse de leur retrait.

Il est également nécessaire d'influencer la conversation sur la forme que devrait éventuellement prendre le maintien de la Paix de la deuxième génération. Les idées avancées jusqu'à présent comprennent de brèves missions techniques¹⁵, des missions politiques de haut niveau¹⁶, des missions dirigées au niveau régional¹⁷, des missions de contre-insurrection – bien que nous nous joignons à des experts pour affirmer que celles-ci ne devraient pas être considérées comme des missions de maintien de la Paix¹⁸ – des missions d'imposition de la Paix¹⁹ et des missions de surveillance. Ces formats ont des niveaux de capacité très différents lorsqu'il s'agit de prévenir les atrocités. Le secteur de la prévention des atrocités doit plaider²⁰ à la fois en faveur de la maximisation de ces capacités dans les circonstances où elles sont nécessaires et de la compréhension de ces capacités afin que les attentes des victimes potentielles et de la communauté internationale soient gérées de manière appropriée. Cela aidera les premiers à faire des choix de sécurité plus intelligents et les seconds à gérer et à atténuer la menace résiduelle.

Le maintien de la Paix centré sur les personnes est une idée puissante qui peut aider à orienter ces discussions. C'est une idée qui a été diversement défendue dans les rapports de l'ONU et qui est soutenue par une puissante coalition de groupes de la société civile, y compris le Réseau pour l'efficacité des opérations de Paix (EPON)²¹. Cependant, l'action sur ce programme a été lente. D'autres universitaires sont même allés jusqu'à suggérer que la pratique récente du maintien de la Paix agit pour contourner les communautés locales plutôt que de leur donner la propriété.²²

En termes simples, le maintien de la Paix centré sur les personnes est l'idée de prendre toutes les mesures à la disposition d'une mission pour mettre les personnes dans l'intérêt desquelles la Paix doit être maintenue au cœur de ce que fait la mission. En plus d'être une application directe des programmes importants et bien établis de localisation, de décolonisation et de responsabilité envers les populations touchées, cette approche a un certain nombre de conséquences positives. Il peut aider à gérer bon nombre des tensions entre la mission²³ et l'État hôte qui nuisent tant aux missions centrées sur l'État.²⁴ Il peut soutenir une exécution plus efficace de la mission et le recalibrage de ce que signifie une performance efficace de la mission en fonction de la communauté d'accueil.²⁵ Il a été démontré qu'il fonctionne plus efficacement pour la prévention des atrocités en particulier, et il a été démontré notamment que l'absence d'une telle approche entraînait une absence de protection.²⁶ Il peut mettre en place un solide héritage national de mécanismes de protection, donnant à l'ONU une plus grande confiance dans la paix qu'ils laissent derrière eux, ainsi que l'utilisation des informations recueillies pour éclairer la manière dont ils partent.²⁷ Enfin, il peut aider l'ONU à comprendre ce qui fonctionne, à la fois pour maintenir les missions actuelles et pour concevoir les missions futures.²⁸

Pour un certain nombre de raisons, la MONUSCO est l'étude de cas idéale pour examiner comment le maintien de la Paix centré sur l'être humain peut produire ces effets et comment il peut contribuer à la prévention des atrocités. En plus d'être l'archétype de la mission de maintien de la Paix de troisième génération, elle entre maintenant dans le début d'un processus de retrait vers une sortie éventuelle. Il a également été un innovateur et en fait une sorte de laboratoire de recherche²⁹ pour les approches d'engagement avec les communautés locales. L'autre pièce du puzzle - le travail de ces communautés sur la mesure et la communication des risques de prévention des atrocités - est bien comprise grâce à des produits de recherche récents, notamment « Linked up and linked in ».³⁰

Comment le maintien de la Paix centré sur les personnes est-il mis en pratique? Dans le sens de toutes les possibilités qu'offre l'approche pour repenser et réorienter entièrement l'appropriation et le contrôle des missions de maintien de la Paix de l'ONU : ce n'est pas le cas. Néanmoins, la MONUSCO, et en fait toutes les missions de maintien de la Paix de l'ONU, ont une grande quantité de différents mécanismes pour un engagement plus profond avec les communautés locales, sans parler de tout un ensemble de pratiques informelles. En effet, l'engagement communautaire par le biais des activités quotidiennes est peut-être le type d'engagement

le plus significatif et le plus important, mais le plus difficile à suivre ou à développer stratégiquement.

Le défi consiste donc à présenter quel mécanisme fait quoi, où se trouvent les lacunes et dans quelle mesure la somme totale de la communication et de l'engagement qui se produit se traduit par un maintien de la Paix centré sur les personnes.

Présentation des mécanismes d'engagement communautaire en RDC

La MONUSCO a été la pionnière de trois outils de base pour permettre la communication avec les communautés locales : les conseils/comités locaux de protection (LPC), les réseaux d'action/alerte communautaires (CAN) et les assistants de liaison communautaire (CLA).³¹

Conseils/comités locaux de protection (LPC)

Les LPC sont des mécanismes qui peuvent prendre différentes formes dans différents endroits, mais qui constituent généralement des réunions régulières dirigées par un groupe représentatif de bénévoles de la communauté locale pour discuter des risques de protection. Le personnel de la MONUSCO assistera à ces réunions, ou les réunions auront par ailleurs un mécanisme de rapport à la MONUSCO, et ainsi la mission sera informée des risques et des questions qui préoccupent la communauté locale.

Les partenaires communautaires de Protection Approaches mettent l'accent sur une distinction entre les « LPC de la MONUSCO » qui sont des LPC qui ont été convoqués par le personnel de la MONUSCO (généralement un CLA), qui sont financés par la MONUSCO et qui sont perçus par la communauté locale comme ayant une relation de travail étroite avec la MONUSCO, et les « LPC communautaires » qui sont des initiatives communautaires auto-organisées, et qui sont soit autofinancés, soit avoir reçu un financement d'un tiers. D'autres ont laissé entendre qu'il peut parfois y avoir chevauchement entre ces deux types de LPC. Des réflexions sur les différentes qualités de ces types de LPC sont incorporées dans le tableau ci-dessous.

Réseaux d'action communautaire/d'alerte (CAN)

Les CAN sont pour la plupart des réseaux sociaux hors ligne convoqués par SMS, radio haute fréquence ou arbres téléphoniques incorporant des lignes fixes sans frais ou des cartes SIM de téléphone mobile distribuées par la mission. Les points focaux communautaires et d'autres personnes de confiance sélectionnées par la mission, en consultation avec la communauté locale, sont invités à rejoindre le réseau qui est utilisé pour transmettre des informations – en particulier relatives à l'alerte précoce des menaces de protection – à la mission.

Assistants de liaison communautaire (CLA)

Les CLA sont des employés nationaux (c'est-à-dire Congolais) qui travaillent pour la MONUSCO dans des rôles rémunérés. Leur tâche

est d'être un pont entre la communauté locale et la mission. Ils passent du temps dans les communautés locales, établissent la confiance et établissent des réseaux, et agissent comme les yeux et les oreilles de la mission. De plus en plus, les CLA ont également été chargés d'établir ou de maintenir des CAN et des LPC, de recruter des personnes pour eux et de soutenir leur travail.

Il existe également un certain nombre d'autres mécanismes que la MONUSCO peut utiliser pour dialoguer avec les communautés. En bref :

Réunions publiques: il s'agit de réunions ponctuelles mais généralement assez régulières – aussi fréquentes que mensuelles dans certaines zones – convoquées par le personnel de la MONUSCO auxquelles des représentants de la communauté locale et de la société civile sont invités à des discussions et à partager leurs préoccupations et leurs doléances.

Les équipes conjointes de protection et les missions d'évaluation conjointe (JPT et JAM) sont des mécanismes plus anciens dont le travail a été largement remplacé par des CLA, mais qui peut encore occasionnellement être utilisé sur une base ad hoc. Dans les deux cas, ils comprennent une équipe intégrée de personnel militaire, policier et civil comprenant généralement des experts en enquête qui sont déployés dans une zone de forte volatilité pour assurer la stabilité à court terme et mener des enquêtes et des analyses sur ses causes et déterminer comment créer une réponse de protection plus durable et durable.

Les mécanismes communautaires de plainte (CBCM) sont un mécanisme spécifique permettant de signaler et de répondre aux allégations d'exploitation et d'abus sexuels par les Casques bleus de l'ONU. Ils sont élus par la communauté locale parmi leurs membres à l'issue des ateliers de formation, et sont facilement identifiables par les uniformes colorés fournis par la MONUSCO. Il y a eu très peu de tentatives pour développer les CBCM en un mécanisme plus large pour établir la confiance et la communication bidirectionnelle entre la mission et la communauté.

Les mécanismes traditionnels de règlement des conflits (TCRM) ont été assez largement utilisés au Soudan du Sud et en République centrafricaine. Il a été suggéré qu'ils devraient être imités dans d'autres missions de maintien de la paix de l'ONU, mais cela ne

semble pas s'être produit en RDC. TCRM est un terme générique englobant une grande variété de formes différentes d'engagement.³² En tant que mécanismes d'organisation communautaire - idéalement d'auto-organisation - ils ne sont pas différents des LPC, mais mettent davantage l'accent sur la résolution des conflits, la mise en relation des parties au conflit dans le même espace et la justice transitionnelle. En tant que tels, ils ne sont pas des réseaux de collecte d'informations, mais sont bien sûr des sites riches pour la collecte de renseignements.

Le Projet de perception des populations. Il s'agit d'un projet conjoint avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Initiative humanitaire de Harvard visant à mener des sondages d'opinion trimestriels afin d'informer la MONUSCO et l'équipe de pays de l'ONU avec des données quantitatives relatives à la fois à la protection des risques civils et au soutien à l'élaboration d'un programme de consolidation de la Paix. Des informations spécifiques peuvent également être introduites dans les systèmes d'alerte de la MONUSCO, bien que, comme le travail sur le terrain est principalement effectué par les CLA, ces réseaux seront généralement déjà au courant de ces informations.³³

Présentation de l'architecture d'engagement communautaire de la MONUSCO

Les tableaux présentés dans les pages suivantes passent en revue les trois principaux mécanismes d'engagement communautaire de la MONUSCO. Chaque tableau évalue les capacités, les forces et les faiblesses des mécanismes en posant les questions suivantes :

- I. Quelle est la prévalence des mécanismes d'engagement communautaire ? Où sont les lacunes ?
- II. Quelles informations les mécanismes d'engagement communautaire transmettent-ils ? Le relais de l'information est-il bidirectionnel ? À qui appartient le mécanisme ?
- III. Comment l'information peut-elle être vérifiée ? Comment expliquer les biais implicites et explicites ?
- IV. Quels sont les facteurs de risque et les indicateurs d'atrocités de masse qui sont spécifiquement communiqués ?
- V. À quelle vitesse les mécanismes d'engagement communautaire peuvent-ils s'adapter à l'évolution des menaces ?
- VI. Comment le mécanisme est-il doté en ressources et pris en charge ?
- VII. Le mécanisme survivra-t-il au retrait de la MONUSCO ?

**Quelle est la prévalence des mécanismes d'engagement communautaire ?
Où sont les lacunes ?**

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d'alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>La fiche d'information de septembre 2018 de la MONUSCO a enregistré la création de plus de 40 LPC atteignant 3700 personnes.³⁴ Cependant, ce nombre a été retiré des fiches d'information publiées à partir de 2019, il n'est donc pas clair si le nombre a changé depuis. Le site Web de la MONUSCO enregistre la création occasionnelle de LPC sur une base ad hoc, mais il n'y a pas de rapport systématique.³⁵</p> <p>Il y a probablement beaucoup plus de LPC organisés par la communauté, mais il n'y a eu aucune tentative de les documenter de manière systématique à l'échelle du pays. Par exemple, le Forum pour la paix de Béni a signalé la création de 20 LPC communautaires dans la seule région de Béni.</p> <p>Les LPC gérés par la MONUSCO ont tendance à être établis par des CLA et ont donc tendance à être soumis aux mêmes limitations que les CLA, bien qu'ils puissent continuer à fonctionner sans CLA.</p> <p>Cependant, la zone locale doit être propice à l'activité de la société civile sous cette forme. Cela signifie que les LPC doivent être libres et en mesure de se réunir sans crainte d'intimidation, de harcèlement et de représailles. Cela les empêche d'être viables dans les zones de haute tension.</p>	<p>La MONUSCO gère actuellement 86 CAN qui relient 2 400 villages différents.³⁶</p> <p>L'ONU a parfois revendiqué un plus grand nombre de personnes comme faisant partie des CAN, affirmant parfois l'implication de jusqu'à 2 millions de personnes.³⁷ Cela semble être le résultat des rapports de la MONUSCO au Conseil de sécurité de l'ONU utilisant occasionnellement le terme CAN comme un parapluie pour tous les efforts d'engagement communautaire de la MONUSCO et donc, par exemple, y compris le travail des LPC et d'autres activités de sensibilisation.³⁸</p> <p>Les CAN ont d'abord été développés à proximité immédiate des bases préexistantes de la MONUSCO et ont encore une empreinte plus lourde dans ces zones. En outre, là où ils se sont répandus dans d'autres domaines, cela s'est souvent fait à l'initiative des CLA et donc leurs modèles de la prolifération a eu tendance à refléter en grande partie celle des CAN.</p> <p>Cela dit, un CAN est un mécanisme qui peut être déployé dans des circonstances de forte volatilité où il ne serait pas sûr ou viable d'établir un LPC ou de faire en sorte qu'un CLA soit résident. À ce titre, la mission a tenté d'établir des CAN dans des zones de tensions importantes, comme cela a été fait à Luvungi en 2010.³⁹ Cela se fait</p>	<p>La MONUSCO emploie actuellement entre 139 et 200 CLA.⁴⁰</p> <p>Les CLA sont des membres du personnel de la MONUSCO et relèvent donc de la sécurité du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux Projets (UNOPS). Les politiques de sécurité de l'ONU signifient qu'elles ne peuvent donc pas être déployées dans les zones les plus dangereuses de la RDC - codées « rouge » pour la sécurité - à moins d'être intégrées dans une présence militaire telle qu'une base de l'ONU. Cependant, c'est précisément dans ces domaines que les besoins sont les plus importants.</p> <p>Pour cette raison, environ 70 % des CLA sont actuellement intégrés dans des présences militaires de la MONUSCO – opérant généralement à partir de bases d'opérations d'entreprise ou de bases d'opérations temporaires ou accompagnant des troupes de patrouille lors de missions de projection de force.⁴¹</p>

Quelle est la prévalence des mécanismes d'engagement communautaire ?

Où sont les lacunes ?

(suite de la page précédente)

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d'alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
	<p>même s'il peut être difficile de maintenir, de soutenir et de financer la CAN dans de telles circonstances. Cependant, il n'y a pas de CAN à Béni, par exemple, malgré les appels répétés de la société civile mondiale.⁴²</p> <p>Lorsque des CAN ont été établis, le manque de capacité de la mission à répondre aux alertes avait été un facteur limitant. Cela s'est amélioré ces dernières années.</p>	

**Quelles informations les mécanismes d’engagement communautaire transmettent-ils ?
Le relais de l’information est-il bidirectionnel ? À qui appartient le mécanisme ?**

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d’alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>En principe, les LPC sont en mesure de faciliter des conversations bidirectionnelles approfondies entre la communauté et la mission sur toutes les questions qui préoccupent la communauté. Les LPC peuvent également devenir entièrement autogérés. En effet, il n’y a aucune raison pour que les LPC ne puissent pas assumer leur rôle logique dans le cadre d’une approche de maintien de la Paix centrée sur la personne, dans laquelle ils assurent le leadership stratégique et, dans une certaine mesure, la gestion de la mission, de sorte que le maintien de la Paix réponde véritablement aux besoins de la communauté locale.</p> <p>Dans la pratique, la nature de la communication et le niveau d’appropriation locale sont variables, mais l’autonomisation des LPC au point où ils s’approprient véritablement le maintien de la Paix ou dirigent la mission n’a jamais été sérieusement tentée.</p> <p>Les LPC établis par les CLA peuvent parfois devenir dépendants d’eux et on peut se demander si ces conseils sont dirigés localement ou dirigés par les CLA. Lorsque les CLA sont redéployés et la liaison avec les LPC se produit à distance, la communication peut faiblir et être réduite à un simple partage d’informations.⁴³ Cette dépendance à l’égard des CLA rend le système plus fragile et dépendant d’individus spécifiques et de leurs capacités</p>	<p>Les CAN ont été conçus comme des mécanismes d’alerte précoce et n’ont été initialement utilisés que pour transmettre des indicateurs de violence imminente aux bases voisines. Le volume auquel ils fonctionnent – recevant parfois jusqu’à 500 alertes par mois – signifie qu’ils ne sont pas un support approprié pour des conversations détaillées, et les réseaux sont toujours uniquement utilisés pour relayer des alertes et des signes avant-coureurs.⁴⁴</p> <p>Mais le mécanisme est maintenant bidirectionnel et est utilisé non seulement pour les communautés locales pour alerter la mission des menaces, mais aussi pour la mission d’alerter les communautés locales.⁴⁵</p>	<p>Les trois principaux facteurs limitatifs auxquels les CLA sont confrontés dans la communication sont la capacité, la sécurité et la perception.</p> <p>La plupart des études et des séances d’information de la société civile concluent que les CLA sont généralement bien informés, engagés et efficaces.⁴⁶ Le taux de roulement élevé est un problème, tout comme le fait que les CLA n’ont délibérément pas été sélectionnés pour travailler dans des communautés qu’elles connaissent bien par crainte de préjugés.⁴⁷ Surtout, il y a une fragilité importante qui vient du fait que le mécanisme dépend autant des individus et de leurs compétences personnelles.</p> <p>Le risque est un problème important - à la fois pour les CLA et le risque pour les personnes qui parlent aux CLA. Cela limite où et avec qui ils peuvent converser, ainsi que la nature des conversations qu’ils peuvent avoir. Cependant, le plus gros problème est celui de la perception.</p> <p>La confiance dans la mission est faible dans de nombreux endroits en RDC et même en dehors de la sécurité de nombreuses personnes qui pourraient s’engager de manière constructive dans la mission sont réticentes à le faire. En s’intégrant dans les communautés locales et en établissant des liens de</p>

Quelles informations les mécanismes d'engagement communautaire transmettent-ils ?

Le relais de l'information est-il bidirectionnel ? À qui appartient le mécanisme ?

(suite de la page précédente)

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d'alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>que l'on pourrait le supposer au départ.</p> <p>Les LPC fondés sur la communauté sont par définition beaucoup plus susceptibles d'être dirigés localement, mais l'engagement de la MONUSCO avec eux peut être variable. Pax Béni a indiqué que l'engagement de la MONUSCO avec les LPC qu'elle a établis est minime et consiste entièrement en des demandes d'information. Des échanges bilatéraux constructifs ont lieu, mais par le biais du système de réunions publiques plutôt que par le biais de LPC communautaires.</p> <p>Dans tous les LPC, comme dans toutes les institutions et en particulier celles qui opèrent dans des contextes où l'exclusion est monnaie courante, il y a la question de savoir quels éléments de la communauté sont et ne sont pas représentés. Les dynamiques de pouvoir communautaire existantes - y compris en ce qui concerne le genre, la sexualité et le handicap - sont-elles reproduites ou subverties ? Qui est exclu ?</p>		<p>confiance personnels, les CLA peuvent surmonter ces préoccupations. Cela n'est cependant pas possible lorsque les CLA sont intégrés dans des forces militaires, car ils doivent l'être dans bon nombre des domaines les plus critiques.</p> <p>Il peut aussi y avoir des problèmes internes de perception. Dans plusieurs missions, les unités militaires ont été connues pour considérer les CLA comme un peu plus que des traducteurs locaux, ou se méfier d'eux au motif qu'ils sont « trop proches » d'une population locale qui contient des éléments insurgés.⁴⁸ La plupart des unités militaires respectent et apprécient le travail des CLA, mais considèrent toujours le CLA comme une ressource pour soutenir leur travail. Ce devrait être l'inverse. L'armée devrait être une ressource pour soutenir le travail du CLA, ou plutôt pour soutenir l'application du mandat de la manière souhaitée par la communauté telle que relayée par les CLA.</p>

**Comment l'information peut-elle être vérifiée ?
Comment expliquer les biais implicites et explicites ?**

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d'alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>Il y a toujours un danger qu'un système de comités locaux reproduise les dynamiques de pouvoir préexistantes au sein d'une société et développe ainsi les mêmes angles morts qui ont conduit aux problèmes mêmes que la mission de maintien de la Paix est là pour résoudre.</p> <p>Cependant, lorsqu'ils sont intégrés à d'autres mécanismes d'alerte précoce et associé à une tentative de bonne foi de s'engager avec l'ensemble de la communauté et de co-crée de meilleures méthodes de travail, il peut être possible de repérer et d'atténuer ces problèmes si la mission a les compétences et la capacité de le faire.</p> <p>Des problèmes surviennent lorsque les LPC ne sont pas intégrés à d'autres approches de mission et de non- mission. Les LPC peuvent alors développer des préjugés inaperçus ou des groupes armés peuvent les placer sous une pression irrésistible pour communiquer des informations trompeuses. Les CLA qui surveillent les CPL peuvent observer une telle dynamique, mais si les CLA sont retirés de la zone, la mission perd sa capacité d'examiner les informations par les pairs.</p>	<p>La qualité des données dépend des personnes choisies pour être des points focaux. Il y a un léger manque de clarté quant à savoir si les points focaux sont choisis par la mission ou par la communauté, et si c'est par cette dernière, comment ils sont choisis. Cela soulève des questions supplémentaires qui nécessitent une enquête plus approfondie. Les mêmes voix dominantes s'élèvent-elles au premier plan dans tous ces mécanismes ? Quels rôles les femmes jouent-elles dans le mécanisme ?</p> <p>Il semble que la mission ait largement tenté de contrer le risque de biais par le volume. En incluant autant de points focaux que possible, et en fournissant des efforts particuliers pour inclure les femmes et les jeunes, le mécanisme est rendu inclusif.</p> <p>Cela crée alors un nouveau problème d'analyse de la quantité d'informations recueillies et de séparation du bruit du signal.</p>	<p>Contrairement aux autres mécanismes, les CLA placent un individu dans un rôle de passerelle entre la mission et la communauté. Cela crée une dynamique et des préoccupations de gardien. Il s'agit d'un défi pour les CLA individuels et est influencé par des problèmes liés aux préjugés, à la capacité, à la sécurité et à la perception. Ces questions ont été abordées dans la section précédente.</p>

Quels sont les facteurs de risque et les indicateurs d’atrocités de masse qui sont spécifiquement communiqués ?

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d’alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>Comme l’ont montré les recherches de Protection Approaches, les communautés locales en RDC ont une compréhension sophistiquée et complète des facteurs de risque d’atrocité. La différence est qu’ils n’utilisent pas toujours la même terminologie que la communauté internationale.⁴⁹</p> <p>Certaines parties du système des Nations Unies sont efficaces pour analyser les facteurs de risque d’atrocité communiqués dans une terminologie non standard, le manuel de protection des civils du DPO contient des cadres d’analyse des risques qui contiennent une sensibilisation à la prévention des atrocités, l’UNJHRO a dirigé l’élaboration d’indicateurs pour les risques d’atrocités,⁵⁰ et le Bureau conjoint des conseillers des Nations Unies pour la R2P⁵¹ et le génocide a travaillé à l’élaboration d’un « Cadre d’analyse des atrocités criminelles ».⁵²</p> <p>Mais une protection efficace exige que ces informations, cette capacité d’analyse et ces mécanismes efficaces de réponse soient mis en réseau de manière appropriée. Une discussion plus longue sur cette question suit le tableau.</p>	<p>À leurs débuts, les CAN existaient principalement pour signaler la menace imminente d’atrocités et d’incidents violents graves ou leur occurrence réelle. À ce jour, cela reste une partie importante de leur objectif.</p> <p>Les informations qu’ils communiquent comprennent donc très clairement des facteurs de risque et des indicateurs d’atrocités. Cependant, il s’agit d’indicateurs à court terme d’un risque imminent. Il n’est pas clair si le mécanisme est utilisé pour communiquer la présence de facteurs de risque et d’indicateurs à plus long terme tels que l’utilisation d’un langage identitaire ou les conflits d’élevage qui sont essentiels pour les interventions plus préventives – plutôt qu’uniquement réactives – de la MONUSCO.</p>	<p>On s’attend à ce que les CLA comprennent les facteurs de risque d’atrocités, et le réseau de CLA est lui-même considéré comme un réseau d’alerte précoce de troisième génération pour les risques d’atrocités.⁵³</p> <p>La question de savoir si la formation du personnel de l’ONU, y compris les CLA, est suffisante. Il est clair qu’il est toujours possible de plaider en faveur d’une formation supplémentaire,⁵⁴ mais les évaluations académiques et de la société civile de la capacité des CLA suggèrent que les CLA ont une compréhension raisonnable des concepts pertinents, plus forte que le personnel d’autres éléments de la présence de l’ONU, et sont informées dans leur application de cette formation par une connaissance approfondie du contexte local et de la dynamique des conflits.⁵⁵</p>

À quelle vitesse les mécanismes d'engagement communautaire peuvent-ils s'adapter à l'évolution des menaces ?

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d'alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>Les LPC ne peuvent pas être mis en place rapidement en réponse à des besoins aigus. En effet, ils nécessitent non seulement la mise en place de l'institution, mais aussi son utilisation régulière sur une période de plusieurs mois jusqu'au point où la confiance et la crédibilité sont établies.</p>	<p>En cas de crise aiguë, la première exigence de la création d'une CAN est de fournir les moyens à la communauté locale de contacter la mission. Les cartes SIM, les combinés téléphoniques et les radios peuvent être distribués rapidement. Pour prendre un exemple concret, les JPT qui répondent à une crise aiguë l'ont fait à plusieurs reprises.⁵⁶ L'absence de crédit téléphonique, qui n'est accordé qu'occasionnellement sur une base ad hoc, peut limiter l'efficacité de cette approche.</p> <p>Cependant, l'établissement d'un contact n'est que le début du processus de transformation d'un CAN en un mécanisme solide. La mission doit ensuite déterminer si l'on peut faire confiance aux points focaux, quels sont les biais et les angles morts du réseau, qui manque au réseau et comment vérifier les informations.</p>	<p>Les CLA peuvent être déployés rapidement dans les zones où de nouvelles menaces apparaissent, mais uniquement à l'intérieur de bases d'opérations temporaires ou s'ils sont intégrés à une patrouille par les forces de maintien de la Paix. Ainsi, ils ne peuvent le faire que si des forces sont disponibles et capables de se déployer à court terme. Et bien qu'ils puissent commencer à collecter et à analyser des preuves dès le premier jour, établir la confiance et les réseaux, et se familiariser avec un nouveau contexte, prend du temps.</p>

Comment le mécanisme est-il doté en ressources et pris en charge ?

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d'alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>Aucun chiffre de ressources n'est donné pour les LPC dans le dernier budget de la MONUSCO. Le budget de 2019 a enregistré 930 000 \$ à dépenser pour les LPC.⁵⁷ Comme il y avait 40 LPC à l'époque⁵⁸, cela suggère un budget d'environ 23 000 \$ par LPC. Cela semble raisonnable par LPC, mais on peut se demander si des ressources inférieures à 0,1 % du budget total de la mission sont proportionnelles au degré d'importance que ce mécanisme devrait avoir si l'on veut que le maintien de la Paix soit véritablement centré sur la population et dirigé localement.</p> <p>La réduction du budget de la MONUSCO d'environ 30 % depuis 2015 aura eu un impact sur la capacité de la mission à soutenir les LPC. Les réductions du soutien aux CLA dues aux réductions de financement auront également un effet d'entraînement sur les ressources du LPC.</p>	<p>Les CAN n'ont pas reçu leurs propres lignes budgétaires dans les récents budgets de la MONUSCO, ce qui soulève la préoccupation que la mission doit soutenir un grand nombre de ces mécanismes sans flux de financement spécifiques pour le faire. Les coûts sont relativement bon marché – en tenant compte de la fourniture de numéros sans frais, de postes de radio et de cartes SIM, qui étaient autrefois fournis gratuitement aux points focaux et sont maintenant fournis à un coût nominal – mais même de petites sommes s'additionnent rapidement lorsque l'on considère l'échelle des CAN. Fournir un crédit téléphonique sur une base plus régulière augmenterait considérablement l'efficacité mais aussi les coûts.</p>	<p>Les frais de personnel de la CLA sont couverts par le budget de la MONUSCO, mais les CLA n'ont pas de frais de déplacement et ne sont ni autorisés ni financés pour conduire des motos. La société civile a fait valoir que la modification de l'une ou l'autre de ces règles serait un moyen rentable d'accroître considérablement l'impact des CLA.⁵⁹</p>

Le mécanisme survivra-t-il au retrait de la MONUSCO ?

Comités locaux de protection (LPC)	Réseaux d'alerte communautaire (CAN)	Assistants de liaison communautaire (CLA)
<p>En principe, les LPC peuvent, et beaucoup le font, fonctionner sans l'ONU. En effet, si les LPC devaient assumer la responsabilité du travail de protection et de renforcement de la résilience dans la région locale dans la mesure où lorsque la mission quitte la responsabilité de la sécurité et de la gouvernance n'est pas seulement transférée en gros à l'État, mais est également dévolue en partie aux LPC, cela aiderait à gérer les tensions persistantes entre les communautés locales et le gouvernement national. Ainsi, les LPC pourraient être un élément central pour permettre à la MONUSCO de se retirer.</p> <p>Cependant, les communautés locales et les experts ont exprimé des doutes quant à savoir si les LPC survivront sans l'engagement de la mission à les soutenir et à les maintenir. Cela est dû soit au manque d'intérêt, soit au risque accru et à la réduction de la récompense de l'engagement dans de tels processus.⁶⁰</p> <p>Les LPC fondés par la communauté devraient en principe être plus résilients que ceux établis par la mission, mais dans de nombreux cas, ils ont encore des dépendances externes, en particulier en ce qui concerne le financement.</p>	<p>Le plan présenté dans l'examen stratégique de la MONUSCO de 2019 est que « les réseaux d'alerte communautaire et les systèmes d'alerte précoce devraient en fin de compte être entièrement gérés par les autorités de l'État ». ⁶¹ Le problème avec cette approche est que les autorités de l'État sont souvent les auteurs d'atrocités, et les niveaux de confiance entre les communautés locales et l'État sont souvent encore plus bas qu'entre la communauté et la mission.</p> <p>Une autre approche consisterait à intégrer les réseaux à d'autres systèmes d'alerte rapide, y compris ceux gérés par des organismes humanitaires. Cependant, ce faisant, il faudrait tenir compte du fait que l'avantage que de nombreux membres de la communauté locale perçoivent des CAN est que leurs alertes peuvent entraîner une réponse rapide et militaire. ⁶²</p> <p>Comme pour les LPC, on craint que les CAN ne s'effondrent à mesure que la mission se retire. Cela s'est produit, par exemple, à la suite de la fermeture de la base de Nyabiondo, le CAN local s'est effondré. ⁶³</p>	<p>Les CLA sont des membres du personnel de la mission et perdront donc vraisemblablement leur emploi lorsque la mission partira. Ils pourraient potentiellement être transférés pour travailler pour la prochaine génération de présence de l'ONU – que ce soit sous la forme d'une mission politique de haut niveau ou d'une équipe de pays de l'ONU – mais aucun plan de ce type ne semble être actuellement en place.</p>

Interroger la portée et les capacités des mécanismes d'engagement communautaire en ce qui concerne les atrocités de masse

Le document abordera maintenant brièvement trois corollaires de la présentation ci-dessus, qui donneront une idée des principaux défis auxquels ces mécanismes sont confrontés pour transmettre le risque d'atrocité. Il posera ensuite un certain nombre de questions de recherche qui méritent une enquête plus approfondie.

Naviguer dans la dynamique de pouvoir de la communauté et communauté de la mission

Les conditions sous-jacentes en RDC sont définies par un manque de confiance. Une grande partie de la tension qui conduit aux atrocités provient de la méfiance entre les différentes communautés, des intérêts internes et externes, et de la méfiance profonde et compréhensible de l'État et de ses forces de sécurité. Il y a également peu de confiance du public dans la MONUSCO, en particulier dans les zones où les tensions sont élevées, et principalement en raison des relations étroites entre la mission et les différents éléments des forces de sécurité congolaises, tels que les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la police – une dynamique qui ne fera que se renforcer au fur et à mesure que la mission se retirera et transférera la responsabilité de la sécurité aux FARDC et à la police nationale.

Dans un tel contexte, les mécanismes de communication doivent a) compenser l'absence de confiance en étant – et en étant perçus comme étant – détenus localement et réactifs et b) renforcer la confiance en réagissant rapidement et efficacement. Les rapports de la MONUSCO indiquent que la mission s'est considérablement améliorée par rapport à cette dernière, bien qu'à mesure que la mission retire la réponse est de plus en plus sous-traitée aux FARDC et à la police nationale, un remède que certaines communautés locales pourraient considérer comme pire que la maladie.⁶⁴ La mission est toutefois dans une position difficile, car une demande fréquente est une réponse militaire aux menaces à la sécurité.⁶⁵ Notamment, l'ONU est une institution qui croit que l'État a le monopole de la violence légitime, de sorte qu'une telle réponse ne peut légitimement être fournie que par les forces de sécurité congolaises.

Les CAP et les LPC peuvent être des mécanismes locaux, mais il n'est pas clair dans quelle mesure ils sont dans la pratique. L'appropriation locale dans le contexte d'un réseau efficace pour connecter les acteurs locaux, nationaux et internationaux est moins une question de qui administre le réseau – car il s'agira clairement toujours d'une responsabilité partagée – mais plus de la capacité des communautés locales à participer équitablement au réseau ;

être capable de façonner le réseau et les actions qu'il motive ainsi que de simplement communiquer à travers lui. Les questions sur la façon dont ces réseaux sont structurés, qui est choisi pour participer et par qui, et la nature des conversations qui ont lieu sur ces mécanismes – en particulier en ce qui concerne la gouvernance et la responsabilité des missions – font donc partie intégrante du fonctionnement efficace de ces mécanismes.

Les mécanismes et types de mécanismes qui se chevauchent peuvent également aider à se prémunir contre les angles morts et la dynamique du pouvoir au sein d'un système donné. Cela peut être vu avec les LPC et les CAN couvrant le même domaine, chevauchant les LPC initiés par la MONUSCO et initiés par la communauté, et les mécanismes n'appartenant pas à l'ONU. Ce chevauchement nécessite un échange d'informations entre les mécanismes, et pour que les mécanismes se chevauchent vraiment, pas simplement les mêmes individus portant des chapeaux différents. Il n'est pas encore clair que cela est en train de se produire.

Pendant ce temps, les CLA continueront de jouer un rôle irremplaçable tant que la mission conservera une présence. Ils sont le pont entre la mission et la communauté, ils font partie intégrante de l'établissement des autres mécanismes qui luttent sans eux, et ils sont capables d'établir la confiance là où d'autres éléments plus intégrés de la mission ne le peuvent pas. Le défi pour les CLA est d'établir les bonnes relations et de renforcer jusqu'à une communication efficace. C'est très difficile à faire quand ils sont intégrés dans la mission. Au fur et à mesure que la situation sécuritaire en RDC s'améliore – une nécessité pour le retrait – il serait positif de voir des CLA émerger du dessous de ce parapluie de sécurité qu'offre la mission et s'intégrer plus profondément dans les communautés locales. Peut-être pourraient-ils même quitter complètement la mission et devenir un élément de la présence continue du service de l'ONU après la mission.

Améliorer l'analyse des risques d'atrocités

Le maintien de la paix de l'ONU a traditionnellement lutté contre une sorte de déconnexion entre « la force » ou les contingents de troupes et « la mission » considérée comme l'opération globale et sa direction du personnel civil. Dans la MONUSCO, cette déconnexion est répliquée physiquement. À Goma, qui joue un rôle de premier plan dans de nombreux travaux de protection, il y a deux bases

séparées avec des entrées à seulement quelques dizaines de mètres l'une de l'autre, mais avec des entrées et des périmètres entièrement séparés. On accueille la plupart du personnel civil et l'autre la plupart des dirigeants militaires.

En ce qui concerne l'analyse, tant la force que la mission ont des capacités distinctes. La force dispose d'un bureau appelé l'unité de renseignement G2 et la mission détient l'équipe de protection des civils dans les affaires civiles. Il y a un troisième facteur de complication avec la capacité d'analyse considérable de l'UNJHRO, qui a lui-même un pied à l'intérieur de la mission en tant que Division des Droits de l'homme de la mission, et un autre à l'extérieur en tant que haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC. Une grande partie de la société civile congolaise et des mécanismes d'alerte précoce externes sont plus étroitement connectés au réseau de l'UNJHRO que l'un ou l'autre des autres.

Ces mécanismes qui se chevauchent peuvent conduire à une duplication des efforts, à des choses qui tombent entre les mailles du filet ou à ce que des parties de la mission analysent correctement les atrocités, mais que cette analyse ne soit pas partagée par les parties de la mission qui doivent agir.⁶⁶

En principe, toutes les informations et tous les mécanismes sont compilés, synthétisés et analysés par une unité appelée Centre conjoint d'analyse des missions (JMAC). Dans la pratique, cependant, cela ne semble pas avoir entièrement résolu le problème. Au moment même où cet article allait être publié, EPON a publié des recherches sur la capacité de la MONUSCO à agir et à répondre aux menaces qui pèsent sur la vie des civils.⁶⁷ Cela a montré que la mission reconnaissait qu'il restait nécessaire de s'interroger sur sa capacité à coordonner le travail entre ses diverses composantes et ses acteurs externes, et qu'elle s'engageait à la fois à effectuer un examen interne et à embaucher un consultant pour effectuer un examen externe. Ces processus sont en cours.

Le jury ne sait donc toujours pas a) si la création du JMAC a vraiment conduit à une synthèse complète des fonctions analytiques ou simplement créé un quatrième nodule, et b) si cette fonction analytique fait le meilleur usage de l'expertise significative dans l'application des cadres analytiques de prévention des atrocités qui existent au sein du système des Nations Unies mais qui ne sont pas toujours universellement distribués.

Améliorer la durabilité des mécanismes de communication : ressources et planification de l'héritage

Compte tenu des problèmes qui ont été documentés lorsque le mentorat et les ressources fournis par la mission sont supprimés, on peut légitimement s'interroger sur la résilience de ces mécanismes.⁶⁸ Sont-ils suffisamment ancrés et efficaces, avec des racines suffisamment profondes, pour durer après le retrait de la mission ? Les acteurs que ces mécanismes connectent continueront-ils à fonctionner comme un réseau cohérent une fois que les éléments de mission de l'architecture du réseau auront été supprimés ? Ceux qui restent au sein du réseau ont-ils la capacité non seulement de communiquer le risque d'atrocité, mais d'y répondre efficacement ?

Les mécanismes sont principalement gérés par des volontaires ou du personnel de la mission et les ressources sont minimes, en particulier en termes relatifs, ce qui permet de douter de leur résilience et de poser des questions quant à la mesure dans laquelle ces mécanismes étaient des priorités de la mission.

La MONUSCO a fait valoir que le retrait des CLA de certaines régions permet à la mission d'accroître la propriété locale des mécanismes communautaires en transférant cette fonction aux LPC et aux CAP et en permettant aux LPC de voler de leurs propres ailes sans le patronage direct des CLA. En effet, il est vrai que c'est à cela que ressemblerait un programme d'appropriation locale accrue de tels mécanismes. Ce qui est préoccupant, c'est que ces décisions ont été motivées par les ressources plutôt que stratégiques, et que ce récit a une bouffée de post-rationalisation à ce sujet. En tentant de faire de la nécessité une vertu, la MONUSCO peut obtenir l'appropriation locale de ces mécanismes. En forçant le rythme du processus, ils peuvent simplement étirer les mécanismes au-delà de leur point de rupture, les laissant insoutenables.

Les organisations locales font valoir de manière convaincante que sans l'adhésion qui découle de l'initiative et de la direction locale, les mécanismes imposés de l'extérieur ne pourraient jamais devenir durables dans tous les cas. Il s'ensuit que les organisations communautaires durables et durables devraient être soutenues de préférence aux mécanismes basés sur la MONUSCO. Mais sans investissement dans les mécanismes basés sur la MONUSCO, les derniers jours de la présence de la MONUSCO seront caractérisés par un manque croissant d'efficacité à mesure que la capacité de

réponse de la mission diminue, que les fonctions de sécurité sont prises en charge par les services de sécurité de l'État moins réactifs et, dans de nombreux cas, encore méfiants, que la réduction de la présence des CLA, en particulier des CLA non intégrés, provoque le dépérissement des mécanismes communautaires.

Une autre approche, bien que beaucoup plus gourmande en ressources, consisterait à aller bien au-delà du maintien de la Paix centré sur les personnes tel qu'il est actuellement compris et mis en œuvre, et à embrasser les possibilités de ce que pourrait être le maintien de la Paix centré sur les personnes : un changement radical par rapport aux tendances centralisatrices et centrées sur l'État dans les interventions de l'ONU. Une telle approche entraînerait une augmentation des investissements dans ces mécanismes d'engagement communautaire, associée à une tentative concertée de transférer de manière significative la propriété et le leadership au sein de ces mécanismes aux acteurs locaux. Cela créerait la possibilité de tenir la promesse d'un maintien de la Paix centré sur l'être humain en créant une situation dans laquelle la mission serait dirigée par la communauté locale. La stratégie de sortie de la mission pourrait alors prendre la forme d'un transfert de la responsabilité de la sécurité non seulement à l'État et à ses services de sécurité, mais, dans la mesure du possible, aux communautés elles-mêmes.

Une telle approche poserait des problèmes spécifiques en matière de prévention des atrocités, car les communautés congolaises ont principalement exigé et demandé des réponses militaires aux menaces d'atrocités imminentes, et les FARDC et la MONUSCO ont passé la dernière décennie à éliminer les capacités de réponse militaire « Mai Mai » dirigées localement, se laissant comme le seul acteur militaire restant. Cela signifie que la mission doit rester sous une forme ou une autre et conserver sa capacité à réagir rapidement aux risques d'atrocité aiguë, à moins et jusqu'à ce que les risques d'atrocité aiguë nécessitant une réponse cinétique soient en suspens ou que la réforme du secteur de la sécurité rétablisse la confiance entre les communautés locales et les services de sécurité nationale dans une mesure où la communauté accepterait que la sécurité soit assurée par les FARDC ou la police nationale.

L'applicabilité de l'approche de la MONUSCO à d'autres contextes

La MONUSCO peut à juste titre être fière de son rôle d'incubateur d'approches novatrices en matière d'engagement communautaire. Les leçons tirées de son expérience peuvent être, et ont été, appliquées ailleurs. Mais l'approche adoptée pour ce faire doit tenir compte des contextes très différents dans lesquels les différentes missions opèrent.

Un contexte à très haut risque comme le Mali, par exemple, nécessiterait une approche très différente. Bien qu'il soit similaire à la RDC, il serait difficile de justifier le recrutement d'individus dans les LPC, car cela pourrait en faire des cibles d'assassinat, tandis que les CLA seraient soit exposés à un risque important, soit devraient être si profondément ancrés dans les unités militaires que leur rôle de pont entre la mission et la communauté serait presque inexistant.

Une prévention efficace des risques d'atrocités nécessite toujours la création de réseaux pour communiquer les risques et coordonner les réponses. Lorsque le risque augmente, ce travail devient plus difficile, mais est plus important que jamais. Si les contingents de troupes et le personnel déployés par la communauté internationale ont des limites tout à fait raisonnables à leur appétit pour le risque, le travail à haut risque ne peut pas, en toute conscience, être simplement sous-traité aux communautés locales. Une analyse entièrement nouvelle des mécanismes d'engagement communautaire possibles et souhaitables est donc nécessaire.

Dans une situation comme celle du Mali, le rôle joué par les patrouilles à longue portée comme celles des unités de police formées ou du Groupe britannique de reconnaissance à longue portée pourrait être une approche plus viable du problème de la minimisation des risques pour la mission.⁶⁹ Bien qu'elle n'assure en aucun cas le même niveau d'engagement de la communauté que les mécanismes d'engagement communautaire – sans parler du manque d'appropriation communautaire – une telle approche peut fournir un parapluie de sécurité pour les observateurs et les enquêteurs des Droits de l'Homme, et permettre un certain degré de communication directe et le développement de contacts avec les communautés locales.

Interroger la portée et les capacités des mécanismes d'engagement communautaire en ce qui concerne les atrocités de masse

Quel que soit le niveau d'engagement possible, la mission doit communiquer clairement ce qui se passe et ce qui ne se passe pas, afin que les attentes soient fixées en conséquence par les communautés locales et les diplomates à New York, et que le niveau de sensibilisation au risque d'atrocité et la capacité de réponse soient correctement compris.

Questions à explorer dans le cadre de recherches ultérieures

Au cours de la préparation du présent document, les questions suivantes se sont posées, ce qui nécessiterait un certain degré d'accès et de recherche en personne qui ne relève pas de la portée de ce projet. Certaines de ces questions ont été répondues en partie par les travaux de recherche louables qui ont été effectués dans ce domaine, en particulier celui de Halle Hennegsen, Janosch Kullenberg, et la série d'articles produits par le Centre pour les civils dans les conflits (CIVIC). Mais d'autres recherches pour comprendre ces dynamiques et les approches les plus efficaces à leur égard avec un plus grand degré de spécificité et de sophistication approuveraient de manière significative les efforts de prévention des atrocités :

- Qu'entend-on par engagement communautaire du point de vue des acteurs locaux, nationaux et internationaux ? Dans quelles directions l'information et le contrôle circulent-ils et pourraient-ils le faire ?
- Quelles informations précises sont communiquées par le biais de mécanismes de sensibilisation communautaire, et comment cela aide-t-il à mettre en correspondance les indicateurs de risque d'atrocités ? Comment ces indicateurs de risque ont-ils été développés et quel rôle les communautés locales ont-elles joué dans leur co-création ?
- Comment l'unité d'analyse de la mission, en particulier JMAC, applique-t-elle une optique de prévention des atrocités à l'information qu'elle reçoit ? A-t-elle réalisé la synthèse de toutes les capacités et approches analytiques de la mission ?
- Comment peut-on équilibrer l'appropriation et le leadership locaux de ces mécanismes avec la vérification des données et la protection contre les biais ? Comment ces mécanismes peuvent-ils éviter de reproduire les dynamiques de pouvoir de la société dans laquelle ils se trouvent ? Comment peuvent-ils s'assurer que les personnes traditionnellement marginalisées sont écoutées ? À qui ces mécanismes doivent-ils rendre des comptes ?
- Quel est le véritable niveau de ressources de chacun de ces mécanismes ? Quel niveau de ressources serait nécessaire pour permettre à ces mécanismes de s'enraciner profondément et durablement ? Comment ces mécanismes peuvent-ils devenir financièrement viables dans un avenir post-retrait ?

- Quels sont les domaines précis couverts par chacun des trois mécanismes ? Quelle est la véritable profondeur de la couverture dans chaque zone ? Là où il y a un chevauchement, le chevauchement renforce-t-il et agit-il efficacement comme un système de freins et contrepoids ou est-ce simplement duplicatif ?
- Comment ces mécanismes ont-ils changé et été affinés depuis leur introduction ?
- Quelles sont les preuves de l'impact de ces mécanismes ?
- Quels sont les temps de réaction pour réagir à la communication d'une menace imminente ?
- Quel effet la création de ces mécanismes a-t-elle eu sur le risque ? Dans quelle mesure le risque a-t-il été sous-traité à des membres de la communauté ou à du personnel national ? La mission a-t-elle exercé son devoir de diligence envers ceux qui sont mis en plus grand danger par leur engagement avec la mission ?
- Comment le risque peut-il être mis en balance avec la tâche intrinsèquement risquée mais vitale de l'engagement communautaire ? Ceux qui prennent les risques sont-ils les dépositaires du niveau de risque à prendre ?
- Quelles autres approches novatrices du problème du renforcement des réseaux de communication et de réponse aux menaces d'atrocités dans des situations à haut risque pourraient-elles exister ? Comment concevoir des mécanismes d'engagement communautaire pour un contexte de risque beaucoup plus élevé que la RDC, ou pour la RDC pendant une période de risque beaucoup plus élevé ?

- Comment, après le retrait de la mission, peut-on répondre au mieux aux risques d'atrocité étant donné que les communautés demandent souvent une réponse militaire aux risques d'atrocités aiguës, mais ont une crainte et une méfiance fondées à l'égard des FARDC et de la police nationale ?

- Dans quelle mesure ces mécanismes peuvent-ils être des outils de prévention et pas seulement d'échange d'informations ?

Conclusion : faut-il que ce soit comme ça ?

La MONUSCO a mis en place trois mécanismes d'engagement communautaire : les LPC qui sont un forum public pour les conversations en personne entre la mission et la communauté dans un endroit spécifique et qui ont le potentiel inexploité de devenir un mécanisme de gouvernance de la mission, les CAN qui sont un réseau social pour la communication entre les points focaux dans de vastes zones, et les CLA qui sont une cohorte de personnel de mission ayant les compétences et le mandat d'agir comme un pont entre la mission et la communauté.

Toutes ces approches peuvent transmettre efficacement des indicateurs de risque d'atrocité. Aucune d'entre elles n'est parfaite et aucune n'a atteint son plein potentiel, mais toutes représentent des réponses innovantes et prometteuses à un aspect vital du fonctionnement de la mission. Plutôt qu'un mécanisme soit préférable à un autre, ou même aux mécanismes déjà existant dans un processus progressif, la plus grande efficacité est probablement là où les mécanismes se chevauchent pour agir comme des freins et contrepoids et fournir des avantages pour se renforcer mutuellement.

Malheureusement, les problèmes persistants de ressources et le contexte à long terme du retrait de la mission signifient que les décisions concernant les mécanismes à établir, les ressources et la mesure dans laquelle elles ne peuvent pas être entièrement motivées par les besoins, mais sont fortement influencées par les réductions budgétaires et le désir d'avancer rapidement au point où la mission peut être retirée de la boucle d'intervention. La crainte est que si ce processus est précipité, ces mécanismes s'effondreront tout simplement sans avoir eu les ressources ou le bilan de succès pour s'enraciner assez profondément et assurer leur durabilité. En essayant de faire une vertu par nécessité, la mission court le risque de dissimuler dans quelle mesure ces décisions fondées sur les ressources nuisent à la durabilité à long terme et sous-traitent davantage les risques aux communautés locales.

En outre, ces mécanismes répondent non seulement à un besoin vital non satisfait de protection des communautés locales contre les atrocités, mais pourraient, s'ils étaient mis à l'échelle, prévoir eux-mêmes un type de sortie différent pour la mission en permettant la création d'un environnement de sécurité dans lequel les communautés elles-mêmes jouent un rôle important dans la gestion et le suivi des risques d'atrocités.

La communauté internationale, en particulier les donateurs, devrait envisager de consacrer des ressources à une telle augmentation de la capacité d'engagement communautaire, en soutenant les efforts de recherche visant à mieux comprendre comment la gestion et le suivi des risques d'atrocités pourraient être dirigés plus efficacement au niveau local, en aidant la mission à poursuivre son travail de prévention des atrocités tant qu'il n'y aura pas de meilleurs moyens de les mettre en œuvre, et enfin soutenir le renforcement – notamment par des ressources accrues – de ces trois mécanismes – CLA, CAN et LPC pour la durée de vie restante de la mission.

Notes

1. Alexandra Buskie et Kate Ferguson, « Linked up and linked in », *Approches de protection*, en juin 2021. <https://protectionapproches.org/linked-up-and-linked-in>
2. Harley Henigson, « Community Engagement in UN Peacekeeping Operations: A People-Centered Approach to Protecting Civilians », Institut international pour la Paix, le 24 novembre 2020. <https://www.ipinst.org/2020/11/community-engagement-in-un-peacekeeping-operations-a-people-centered-approach-to-protecting-civilians>
3. Fred Carver et Kate Ferguson, « Being the difference: a primer for states wish to prevent atrocity crimes in the mid-twenty-first century », *Approches de protection*, le 24 novembre 2021. <https://protectionapproches.org/being-the-difference> ; « Il est temps de Decolonise Aid: Insights and lessons from a global consultation », *Paix directe*, le 10 mai 2021. <https://www.peacedirect.org/publications/timetodecoloniseaid/> ; Dean Cooper-Cunningham, Kate Ferguson, Jess Gifkins, Detmer Kremer et Farida Mostafa, « Queering Atrocity Prevention », *Approches de protection*, le 31 mars 2022. <https://protectionapproches.org/queeringgap> ; Karen Smith, « Une réflexion sur la responsabilité de protéger en 2020 », *Centre mondial pour la responsabilité de protéger*, le 17 août 2020. <https://www.globalr2p.org/publications/a-reflection-on-the-responsibility-to-protect-in-2020/>
4. Alex J. Bellamy et Paul D. Williams, « Trends in Peace Operations, 1947-2013 », dans *Manuel d'Oxford des opérations de maintien de la Paix des Nations Unies*. Joachim A. Koops, Thierry Tardy, Norrie MacQueen et Paul D. Williams (Oxford : Oxford University Press, 2015), 13.
5. Alex J. Bellamy et Paul D. Williams. *Comprendre le maintien de la paix*. Cambridge : Polity Press, 2021.
6. Fred Carver, « L'approbation et les coupes budgétaires du maintien de la Paix laissent les questions fondamentales sans réponse », *Observatoire mondial de l'Institut international de la Paix*, le 14 septembre 2018. <https://theglobalobservatory.org/2018/09/peacekeeping-budget-approval-cuts-questions-unaddressed/>
7. Marina E. Henke, « Le maintien de la Paix de l'ONU est-il devenu plus meurtrier ? » *Examen des opérations de Paix mondiales*, le 14 décembre 2014. <https://peaceoperationsreview.org/thematic-essays/has-un-peacekeeping-become-more-deadly/>
8. Kathleen M. Jennings, « Life in a 'Peace-kept' City: Encounters with the Peacekeeping Economy », *Journal d'intervention et de renforcement de l'État*, 9, no 3, en juillet 2015. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/017502977.2015.1054659>
9. Kathleen M. Jennings, « Peacekeeping as Enterprise: Transaction, Consumption, and the Political Economy of Peace and Peacekeeping », *Guerres civiles*, 20, no 2, en août 2018. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13698249.2018.1483124>
10. *Maintien de la Paix des Nations Unies, Rapport du Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix*. <https://peacekeeping.un.org/en/report-of-independent-high-level-panel-peace-operations>
11. V. Page Fortna, Lise Morjé et Barbara F. Walter, « The Astonishing Success of Peacekeeping: The UN Program Deserves More Support – and Less Scorn – From America », *Affaires étrangères*, le 29 novembre 2021. <https://www.foreignaffairs.com/articles/world/2021-11-29/astonishing-success-peacekeeping>
12. Diane Corner, « Sans l'ONU, il y aurait eu génocide » *UNA-Royaume-Uni*, le 13 décembre 2017. <https://una.org.uk/magazine/2017-2/without-un-there-would-have-been-genocide>
13. Département des opérations de Paix des Nations Unies, Manuel sur la protection des civils dans le maintien de la paix des Nations Unies, en 2020. https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/dpo_poc_handbook_final_as_printed.pdf ; voir aussi Kate Ferguson, « Preventing While Protecting: The UK's Protection of Civilians Strategy in review », *Approches de protection*, 2019. <https://img1.wsimg.com/blobby/go/131c96cc-7e6f-4c06-ae37-6550dbd85dde/downloads/Preventing%20While%20Protecting%20The%20UK%E2%80%99s%20Protectio.pdf>
14. Force d'urgence des Nations Unies, *Contexte de la mission au Moyen-Orient*. <https://peacekeeping.un.org/en/mission/past/unef1backgr2.html>
15. Richard Gowan, « Le maintien de la paix de l'ONU dans un ordre international fragmenté », *Groupe de crise*, le 25 novembre 2020. <https://www.crisisgroup.org/global/un-peacekeeping-fragmenting-international-order>
16. *Maintien de la paix des Nations Unies, en 2015*
17. Paul D. Williams, « Lessons for 'Partnership' from the African Union Mission in Somalia », *Institut international pour la Paix*, le 30 octobre 2019. <https://www.ipinst.org/2019/10/lessons-partnership-peacekeeping-amisom>
18. Paul D. Williams, « Pourquoi un Bureau d'appui des Nations Unies pour la Force opérationnelle interarmées du G5 Sahel est une mauvaise idée », *Observatoire mondial de l'Institut international de la Paix*, le 8 juin 2021. <https://theglobalobservatory.org/2021/06/why-a-un-support-office-for-the-g5-sahel-joint-force-is-a-bad-idea/>
19. Augusto Lopez-Carlos, Arthur L. Dahl et Maja Groff, « Compléter le mécanisme de sécurité collective de la Charte : établir une force internationale de paix », dans *Gouvernance mondiale et émergence d'institutions mondiales pour les 21st Siècle*, éd. Lopez-Carlos, Dahl et Groff, (Cambridge : Cambridge University Press, 2020).

20. Ewan Lawson, « Envisager une mission de maintien de la paix de l'ONU dans le Donbas », Royal United Services Institute, le 20 février 2019. <https://www.rusi.org/explore-our-research/publications/conference-reports/considering-un-peacekeeping-mission-donbas/>
21. Cédric de Coning et Linnéa Gelot, « Placer les gens au centre des opérations de paix de l'ONU », Observatoire mondial de l'Institut international de la Paix, le 29 mai 2020. <https://theglobalobservatory.org/2020/05/placing-people-center-un-peace-operations/>
22. Kathleen M. Jennings, « Blue Helmet Havens: Peacekeeping as Bypassing in Liberia and the Democratic Republic of the Congo », *Maintien de la Paix internationale*, 23, no 2, en février 2016. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13533312.2016.1141055>
23. Peace Direct, « Décoloniser l'aide »
24. Patryk I. Labuda, « Avec ou contre l'État ? Concilier la protection des civils et le soutien de l'État hôte dans le maintien de la paix de l'ONU ». Institut international pour la Paix, le 29 mai 2020. <https://www.ipinst.org/2020/05/reconciling-poc-and-host-state-support-in-un-peacekeeping>
25. Réseau sur l'efficacité des opérations de Paix, « Évaluation de l'efficacité de la Mission des Nations Unies en RDC/MONUC-MONUSCO », Oslo, en 2019. <https://effectivepeaceops.net/publication/monusco/>
26. Séverine Autesserre, « La responsabilité de protéger dans Congo: l'échec de la prévention à la base », *Maintien de la paix internationale*, 23, n° 1, en octobre 2015. <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13533312.2015.1080595>
27. Robert A. Blair, « Au Libéria, la mission de l'ONU a contribué à rétablir la confiance dans l'État de droit », *The Washington Post*, le 30 avril 2019. <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/04/30/liberia-un-mission-helped-restore-confidence-rule-law/>
28. Institut international de la Paix, « Hiérarchisation et séquençage des mandats du Conseil de sécurité : le cas de la MONUSCO », en décembre 2020. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2012_The-Case-of-MONUSCO.pdf et Initiative internationale pour les droits des réfugiés, « Les défis du maintien de la Paix au Darfour, » en juin 2016. <https://reliefweb.int/report/sudan/no-one-earth-cares-if-we-survive-except-god-and-sometimes-unamid-challenges>
29. Conseil de sécurité des Nations Unies, Transition de la stabilisation à la paix : un examen stratégique indépendant de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, en 2019, S/2019/842. <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/transitioning-stabilization-peace-independent-strategic-review>
30. Buskie et Ferguson, « Linked up and linked in »
31. Il y a une certaine ambiguïté quant aux mots exacts que certains acronymes dans le maintien de la Paix de l'ONU signifient
32. Kariuki Muigua, « Mécanismes et institutions traditionnels de résolution des conflits », Kariuki Muigua et les défenseurs de l'entreprise, en octobre 2017. <http://kmco.co.ke/wp-content/uploads/2018/08/Traditional-Conflict-Resolution-Mechanisms-and-Institutions-24th-October-2017.pdf>
33. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC, Protection des civils et outils de protection, le 8 juillet 2022. <https://monusco.unmissions.org/en/protection-civilians-and-protection-tools>
34. Division des communications stratégiques et de l'information des Nations Unies, « MONUSCO en un coup d'œil », en 2018. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/factsheet_monusco_-_september_2018.pdf
35. Maintien de la Paix des Nations Unies, « La MONUSCO initie la création de comités locaux de protection à Mahagi », le 13 mai 2020. <https://peacekeeping.un.org/en/monusco-initiates-creation-of-local-protection-committees-mahagi>
36. Organisation des Nations Unies Mission de stabilisation en RDC, Affaires civiles, le 8 juillet 2022. <https://monusco.unmissions.org/en/civil-affairs-0>
37. MONUSCO, Protection des civils et des outils de protection.
38. Conseil de sécurité des Nations Unies, Organisation des Nations Unies Mission de stabilisation en République démocratique du Congo, en 2021, S/2021/587. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/english_n2115149.pdf
39. Henigson, « Engagement communautaire »
40. Un rapport récent d'EPON affirme que le nombre est de 139. Lotte Vermeij et al, « Les opérations de maintien de la paix de l'ONU à la croisée des chemins : la mise en œuvre des mandats de protection dans les espaces contestés et encombrés ». Réseau sur l'efficacité des opérations de paix, en 2022. <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2022/06/EPON-Protection-Report.pdf>. Site web de l'ONU montre des chiffres variables de 144, 180 et 200. <https://monusco.unmissions.org/en/protection-civilians-and-protection-tools>, <https://monusco.unmissions.org/en/civil-affairs> et <https://monusco.unmissions.org/en/civil-affairs-0>
41. MONUSCO, Affaires civiles.

42. Protection International et al, « Lettre au Représentant spécial des Nations Unies en RDC sur les massacres de Béni », le 26 août 2016. <https://www.protectioninternational.org/en/news/letter-un-special-representative-drc-massacres-beni>
43. Center for Civilians in Conflict, « Community Engagement by MONUSCO with Reduced Field Presence », en mai 2018. https://civiliansinconflict.org/wp-content/uploads/2018/06/MONUSCO_Community-Engagement-Brief.pdf
44. David Gressly, « Protection des civils en République démocratique du Congo : une nouvelle approche », Maintien de la Paix de l'ONU sur support, le 8 janvier 2019. <https://unpeacekeeping.medium.com/protection-of-civilians-in-the-democratic-republic-of-the-congo-a-new-approach-9fa6f00df4d7>
45. Nations Unies, « RD Congo : Au moins 50 morts à la suite de l'attaque des milices contre un camp », Nouvelles de l'ONU, le 2 février 2022. <https://news.un.org/en/story/2022/02/1111152>
46. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, Examen des meilleures pratiques de l'ALC, Gombe en 2014. https://janoschkullenberg.files.wordpress.com/2014/09/cla-review-final_270814.pdf ; Sarah Brockmeier et Philipp Rotmann, « Civil Affairs and Local Conflict Management in Peace Operations: Practical Challenges and Tools for the Field », Institut mondial des politiques publiques, Allemagne en 2016. https://www.gppi.net/media/Brockmeier_Rotmann_2016_Civil_Affairs_and_Conflict_Management_in_Peace_Operations.pdf
47. Nations Unies, « Voix du terrain », Séance d'information par les défenseurs des droits des victimes sur le terrain des Nations Unies et des coordonnateurs dévoués de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, le 28 octobre 2020. https://www.un.org/preventing-sexual-exploitation-and-abuse/sites/www.un.org.preventing-sexual-exploitation-and-abuse/files/summary_notes_-_voices_from_the_field.pdf
48. Par exemple au Soudan du Sud où « Les CLA ne sont en fait guère plus qu'un assistant linguistique glorifiés [...] Comme l'a fait remarquer un responsable de la MINUSS, les ZLC de la MINUSS ne seraient jamais en mesure de représenter la mission auprès des communautés. » Henigson, Engagement Communautaire, 12.
49. Buskie et Ferguson, « Linked up and linked in »
50. UNDPO, Manuel sur la protection des civils dans le maintien de la Paix des Nations Unies
51. Bureau commun des droits de l'homme des Nations Unies en RDC (UNJHRO), Analyse de la situation des droits de l'homme entre janvier et juin 2021, en 2021. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/unjhro_-_analysis_of_the_human_rights_situation_in_drc_-_january_to_june_2021.pdf
52. Organisation des Nations unies Un cadre d'analyse pour les atrocités criminelles : un outil de prévention, en 2014. https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/about-us/Doc.3_Framework%20of%20Analysis%20for%20Atrocity%20Crimes_EN.pdf
53. Buskie et Ferguson, « Linked up and linked in »
54. Richard Gowan, Daniel Solomon et Lawrence Woosher, « Preventing Mass Atrocities: An Essential Agenda for the Next UN Secretary-General », Musée commémoratif de l'Holocauste des États-Unis, en septembre 2016. <https://www.ushmm.org/m/pdfs/Preventing-mass-atrocities.pdf>
55. Vermeij et coll., « Maintien de la paix de l'ONU »
56. Institut international pour la Paix, « Système de responsabilisation pour la protection des civils : Outils d'évaluation au niveau de la mission conjointe : équipes conjointes de protection, équipes conjointes d'évaluation et équipes conjointes de collecte de données probantes », en décembre 2020. <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2020/12/JPT-JAM-JET-Factsheet.pdf>
57. Organisation des Nations unies, Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 : rapport du Secrétaire général, en 2021, A/75/769. <https://digitallibrary.un.org/record/3908017?ln=en>
58. Organisation des Nations unies, Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 202 : rapport du Secrétaire général, en 2019, A/73/816. <https://digitallibrary.un.org/record/3801975?ln=en>
59. Brockmeier et Rotmann, « Affaires civiles »
60. Lauren Spink, « Protection with Less Presence: How the Peacekeeping Operation in the Democratic Republic of Congo is Attempt to Deliver Protection with Less Resources », Centre pour les civils en conflit, en 2018.
61. Conseil de sécurité des Nations Unies, « Transition de la stabilisation à la Paix : un examen stratégique indépendant de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, S/2019/842, en 2019. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N19/337/60/PDF/N1933760.pdf?OpenElement>
62. Center for Civilians in Conflict, « Community Engagement by MONUSCO With Reduced Field Presence », en mai 2018.
63. « Engagement communautaire »

64. Organisation des Nations unies, Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo : rapport du Secrétaire général, en 2021, S/2021/987. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/s_2021_987_e.pdf

65. Ces informations sont basées sur Groupe de discussion sur la société civile organisé à Goma en 2016.

66. Janosch Neil Kullenberg, « Overlapping Agendas and Peacekeepers' Ability to Protect », *Maintien de la Paix internationale*, 28, n° 4, décembre 2020. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13533312.2020.1846528>

67. Vermeij et al. « Maintien de la Paix de l'ONU », 140.

68. Spink « Protection avec moins de ressources »

69. Will Meddings, @WillJMeddings, Compte Twitter personnel, le 2 juillet 2021. <https://twitter.com/WillJMeddings/status/1411057005909921793>

Bibliographie

- Alex J. Bellamy and Paul D. Williams, “Trends in Peace Operations, 1947–2013,” in *The Oxford Handbook of United Nations Peacekeeping Operations*, ed. Joachim A. Koops, Thierry Tardy, Norrie MacQueen and Paul D. Williams (Oxford: Oxford University Press, 2015), 13.
- Alex J. Bellamy and Paul D. Williams. *Understanding Peacekeeping*. Cambridge: Polity Press, 2021.
- Alexandra Buskie and Kate Ferguson, “Linked up and linked in,” *Protection Approaches*, June 2021. <https://protectionapproaches.org/linked-up-and-linked-in>
- Augusto Lopez-Carlos, Arthur L. Dahl and Maja Groff, “Completing the Collective Security Mechanism of the Charter: Establishing an International Peace Force,” in *Global Governance and the Emergence of Global Institutions for the 21st Century*, ed. Lopez-Carlos, Dahl and Groff, (Cambridge: Cambridge University Press, 2020).
- Cedric de Coning and Linnéa Gelot, “Placing People at the Center of UN Peace Operations,” *International Peace Institute Global Observatory*, 29 May 2020. <https://theglobalobservatory.org/2020/05/placing-people-center-un-peace-operations/>
- Center for Civilians in Conflict, “Community Engagement by MONUSCO with Reduced Field Presence,” May 2018. https://civiliansinconflict.org/wp-content/uploads/2018/06/MONUSCO_Community-Engagement-Brief.pdf
- Diane Corner, “Without the UN, there would have been genocide,” *UNA-UK*, 13 December 2017. <https://una.org.uk/magazine/2017-2/without-un-there-would-have-been-genocide>
- Effectiveness of Peace Operations Network, “Assessing the Effectiveness of the United Nations Mission in the DRC/MONUC-MONUSCO,” Oslo, 2019. <https://effectivepeaceops.net/publication/monusco/>
- Ewan Lawson, “Considering a UN Peacekeeping Mission in the Donbas,” *Royal United Services Institute*, 20 February 2019. <https://www.rusi.org/explore-our-research/publications/conference-reports/considering-un-peacekeeping-mission-donbas/>
- Fred Carver, “Peacekeeping Budget Approval and Cuts Leave Fundamental Questions Unaddressed,” *International Peace Institute Global Observatory*, 14 September 2018. <https://theglobalobservatory.org/2018/09/peacekeeping-budget-approval-cuts-questions-unaddressed/>
- Fred Carver and Kate Ferguson, “Being the difference: a primer for states wishing to prevent atrocity crimes in the mid-twenty-first century,” *Protection Approaches*, 24 November 2021. <https://protectionapproaches.org/being-the-difference>
- David Gressly, “Protection of civilians in the Democratic Republic of the Congo: A new approach,” *UN Peacekeeping on Medium*, 8 January 2019. <https://unpeacekeeping.medium.com/protection-of-civilians-in-the-democratic-republic-of-the-congo-a-new-approach-9fa6f00df4d7>

- Dean Cooper-Cunningham, Kate Ferguson, Jess Gifkins, Detmer Kremer and Farida Mostafa “Queering Atrocity Prevention,” Protection Approaches, 31 March 2022. <https://protectionapproaches.org/queeringap>
- Harley Henigson, “Community Engagement in UN Peacekeeping Operations: A People-Centered Approach to Protecting Civilians,” International Peace Institute, 24 November 2020. <https://www.ipinst.org/2020/11/community-engagement-in-un-peacekeeping-operations-a-people-centered-approach-to-protecting-civilians>
- International Peace Institute, “Accountability System for the Protection of Civilians: Joint Mission-Level Assessment Tools: Joint Protection Teams, Joint Assessment Teams, and Joint Evidence-Gathering Teams,” December 2020. <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2020/12/JPT-JAM-JET-Factsheet.pdf>
- International Peace Institute, “Prioritization and Sequencing of Security Council Mandates: the Case of MONUSCO,” December 2022. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2012_The-Case-of-MONUSCO.pdf
- International Refugee Rights Initiative, The Challenges of Peacekeeping in Darfur, June 2016. <https://reliefweb.int/report/sudan/no-one-earth-cares-if-we-survive-except-god-and-sometimes-unamid-challenges>
- Janosch Neil Kullenberg, “Overlapping Agendas and Peacekeepers’ Ability to Protect,” International Peacekeeping, 28, no. 4, December 2020. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13533312.2020.1846528>
- Karen Smith, “A Reflection on the Responsibility to Protect in 2020,” Global Centre for the Responsibility to Protect, 17 August 2020. <https://www.globalr2p.org/publications/a-reflection-on-the-responsibility-to-protect-in-2020/>
- Kariuki Muigua, “Traditional Conflict Resolution Mechanisms and Institutions,” Kariuki Muigua and Company Advocates, October 2017. <http://kmco.co.ke/wp-content/uploads/2018/08/Traditional-Conflict-Resolution-Mechanisms-and-Institutions-24th-October-2017.pdf>
- Kate Ferguson, “Preventing While Protecting: The UK’s Protection of Civilians Strategy in review,” Protection Approaches, 2019. <https://img1.wsimg.com/blobby/go/131c96cc-7e6f-4c06-ae37-6550dbd85dde/downloads/Preventing%20While%20Protecting%20The%20UK%E2%80%99s%20Protectio.pdf>
- Kathleen M. Jennings, “Blue Helmet Havens: Peacekeeping as Bypassing in Liberia and the Democratic Republic of the Congo,” International Peacekeeping, 23, no. 2, (February 2016). <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13533312.2016.1141055>
- Kathleen M. Jennings, “Life in a ‘Peace-kept’ City: Encounters with the Peacekeeping Economy,” Journal of Intervention and Statebuilding, 9, no.3 (July 2015). <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17502977.2015.1054659>

- Kathleen M. Jennings, “Peacekeeping as Enterprise: Transaction, Consumption, and the Political Economy of Peace and Peacekeeping,” *Civil Wars*, 20, no. 2 (August 2018). <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13698249.2018.1483124>
- Lauren Spink, “Protection with Less Presence: How the Peacekeeping Operation in the Democratic Republic of Congo is Attempting to Deliver Protection with Fewer Resources,” Center for Civilians in Conflict, 2018.
- Lotte Vermeij et al, “UN Peacekeeping Operations at a Crossroads: The Implementation of Protection Mandates in Contested and Congested Spaces,” Effectiveness of Peace Operations Network, 2022. <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2022/06/EPON-Protection-Report.pdf>
- Marina E. Henke, “Has UN Peacekeeping Become More Deadly?” *Global Peace Operations Review*, 14 December 2014. <https://peaceoperationsreview.org/thematic-essays/has-un-peacekeeping-become-more-deadly/>
- Patryk I. Labuda, “With or Against the State? Reconciling the Protection of Civilians and Host State Support in UN Peacekeeping,” International Peace Institute, 29 May 2020. <https://www.ipinst.org/2020/05/reconciling-poc-and-host-state-support-in-un-peacekeeping>
- Paul D. Williams, “Lessons for ‘Partnership’ from the African Union Mission in Somalia,” International Peace Institute, 30 October 2019. <https://www.ipinst.org/2019/10/lessons-partnership-peacekeeping-amisom>
- Paul D. Williams, “Why a UN Support Office for the G5 Sahel Joint Task Force is a Bad Idea,” International Peace Institute Global Observatory, 8 June 2021. <https://theglobalobservatory.org/2021/06/why-a-un-support-office-for-the-g5-sahel-joint-force-is-a-bad-idea/>
- Peace Direct, “Time to Decolonize Aid: Insights and lessons from a global consultation,” 10 May 2021. <https://www.peacedirect.org/publications/timetodecoloniseaid/>
- Protection International et al, “Letter to the UN Special Representative in DRC on the Massacres of Beni,” 26 August 2016. <https://www.protectioninternational.org/en/news/letter-un-special-representative-drc-massacres-beni>
- Richard Gowan, “UN Peacekeeping in a Fragmenting International Order,” Crisis Group, 25 November 2020. <https://www.crisisgroup.org/global/un-peacekeeping-fragmenting-international-order>
- Richard Gowan, Daniel Solomon and Lawrence Woocher, “Preventing Mass Atrocities: An Essential Agenda for the Next UN Secretary-General,” United States Holocaust Memorial Museum, September 2016. <https://www.ushmm.org/m/pdfs/Preventing-mass-atrocities.pdf>
- Robert A. Blair, “In Liberia, the U.N. mission helped restore confidence in the rule of law,” *The Washington Post*, 30 April 2019. <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/04/30/liberia-un-mission-helped-restore-confidence-rule-law/>

- Sarah Brockmeier and Philipp Rotmann, “Civil Affairs and Local Conflict Management in Peace Operations: Practical Challenges and Tools for the Field,” Global Public Policy Institute, Germany 2016. https://www.gppi.net/media/Brockmeier_Rotmann_2016_Civil_Affairs_and_Conflict_Management_in_Peace_Operations.pdf
- Séverine Autesserre, “The responsibility to protect in congo: the failure of grassroots prevention,” International Peacekeeping, 23, no. 1, (October 2015). <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13533312.2015.1080595>
- United Nations, A Framework of Analysis for Atrocity Crimes: a tool for prevention, 2014. https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/about-us/Doc.3_Framework%20of%20Analysis%20for%20Atrocity%20Crimes_EN.pdf
- United Nations, Budget for the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo for the period from 1 July 2019 to 30 June 202: report of the Secretary-General, 2019, A/73/816. <https://digitallibrary.un.org/record/3801975?ln=en>
- United Nations, Budget for the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo for the Period from 1 July 2021 to 30 June 2022: report of the Secretary-General, 2021, A/75/769. <https://digitallibrary.un.org/record/3908017?ln=en>
- United Nations, “DR Congo: At least 50 dead following militia attack on camp,” UN News, 2 February 2022. <https://news.un.org/en/story/2022/02/1111152>
- United Nations, United Nations Organisation Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo: report of the Secretary-General, 2021, S/2021/987. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/s_2021_987_e.pdf
- United Nations, “Voices from the Field,” Briefing by United Nations Field Victims’ Rights Advocates and dedicated Protection from Sexual Exploitation and Abuse Coordinators, 28 October 2020. https://www.un.org/preventing-sexual-exploitation-and-abuse/sites/www.un.org.preventing-sexual-exploitation-and-abuse/files/summary_notes_-_voices_from_the_field.pdf
- United Nations Department of Peace Operations, The Protection of Civilians in United Nations Peacekeeping Handbook, 2020. https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/dpo_poc_handbook_final_as_printed.pdf
- United Nations Emergency Force, Middle East Mission Background. <https://peacekeeping.un.org/en/mission/past/unef1backgr2.html>

- United Nations Joint Human Rights Office in the DRC (UNJHRO), Analysis of the human rights situation between January and June 2021, 2021. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/unjhro_-_analysis_of_the_human_rights_situation_in_drc_-_january_to_june_2021.pdf
- United Nations Strategic Communications and Public Information Division, “MONUSCO at a Glance,” 2018. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/factsheet_monusco_-_september_2018.pdf
- United Nations Organisation Stabilization Mission in the DR Congo, Civil Affairs, 8 July 2022. <https://monusco.unmissions.org/en/civil-affairs-0>
- United Nations Organisation Stabilization Mission in the Democratic Republic of Congo, CLA. Best Practice Review, Gombe 2014. https://janoschkullenberg.files.wordpress.com/2014/09/cla-review-final_270814.pdf
- United Nations Organisation Stabilization Mission in the DR Congo, Protection of Civilians and Protection Tools, 8 July 2022. <https://monusco.unmissions.org/en/protection-civilians-and-protection-tools>
- United Nations Peacekeeping, Report of the Independent High-Level Panel on Peace Operations. <https://peacekeeping.un.org/en/report-of-independent-high-level-panel-peace-operations>
- United Nations Peacekeeping, “MONUSCO initiates the creation of Local Protection Committees in Mahagi,” 13 May 2020. <https://peacekeeping.un.org/en/monusco-initiates-creation-of-local-protection-committees-mahagi>
- United Nations Security Council, Transitioning from stabilization to peace: An independent strategic review of the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo, 2019, S/2019/842. <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/transitioning-stabilization-peace-independent-strategic-review>
- United Nations Security Council, United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo, 2021, S/2021/587. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/english_n2115149.pdf
- V. Page Fortna, Lise Morjé and Barbara F. Walter, “The Astonishing Success of Peacekeeping: The UN Program Deserves More Support – and Less Scorn – From America,” Foreign Affairs, 29 November 2021. <https://www.foreignaffairs.com/articles/world/2021-11-29/astonishing-success-peacekeeping>



Protection
Approaches

Publié en juillet 2022 par Protection Approaches,
Maison d'Edinburgh, 170 Kennington Ln, Londres SE11 5DP.

Organisme de bienfaisance enregistré 1171433.

Vous trouverez de plus amples informations sur
protectionapproaches.org
et ce rapport sera également disponible à l'adresse [https://
protectionapproaches.org/linked-up-peacekeeping](https://protectionapproaches.org/linked-up-peacekeeping)

© Droits d'auteur de Protection Approaches et auteurs. La permission de citer librement ce rapport peut être obtenue auprès de Protection Approaches. Les points de vue présentés dans le présent document sont ceux de l'auteur ou des auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue de tous les partenaires du projet. Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 License internationale par CC BY-NC-ND.